

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 MAI 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2024.45

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	20	Pour :	20
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 6 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, Mme Annette BALAGUE, Mme Véronique FABREGAS, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Nicolas TOURNIER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT.

Pouvoir(s) : Mme Valérie DREUILHE pouvoir à M. Gérard ANDRE, M. Patrick FERRARI pouvoir à M. Thierry RAFAZINE, M. Jean-Jacques BECHENY pouvoir à M. Francis MUSARD, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s) : M. Félix MANERO, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylià CHALLAL, M. Bertrand DEBUISSER, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : ACQUISITION DE TROIS PARCELLES POUR LA REALISATION D'UNE LIAISON PIETONNE ET CREATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Exposé :

La commune a accordé le 19 janvier 2024 un permis de construire modificatif référencé n°031 022 21 C0009-M03 au permis initial n°031 022 21 C0009 accordé le 06 mai 2021 pour la construction de 26 logements intermédiaires répartis en 3 bâtiments en R+1 sur un terrain cadastré section AP parcelles 491-487-488-489-490 (issues du découpage de deux parcelles mères AP 95 et 96) et situé 8 chemin de Mazurié à AUCAMVILLE.

Dans le cadre des projets d'aménagement de la commune d'Aucamville et notamment la réalisation d'une liaison piétonne allant vers le lac et les espaces verts attenants, il avait été convenu dès le dépôt du permis de construire initial qu'une fois l'opération finalisée, s'ensuivrait l'acquisition, par la commune d'Aucamville à la copropriété SPORTING CARINO, d'une bande d'espace vert en fond de parcelle, à l'euro symbolique. Cette bande d'espace vert est cadastrée section AP n° 487-489 et 490 et représente une surface de 133 m².

Par courriel du 13 février 2024, la copropriété SPORTING CARINO a demandé la constitution d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée AP n°491 pour permettre l'entretien des espaces verts à céder et cadastrés section AP n° 487-489 et 490.

Les aménagements projetés par la commune et cités ci-dessus, sont compatibles avec ladite servitude.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales,
Vu les articles L.3112-4 et L.3221-1 du Code général de la propriété des personnes publiques,
Vu le plan cadastral annexé,
Vu le plan masse annexé,
Vu l'extrait du règlement de la copropriété établi le 15/12/2022 et notamment les résolutions 28 et 29,

Entendu l'exposé de Mme ARMENGAUD, Première Adjointe, et après en avoir délibéré,

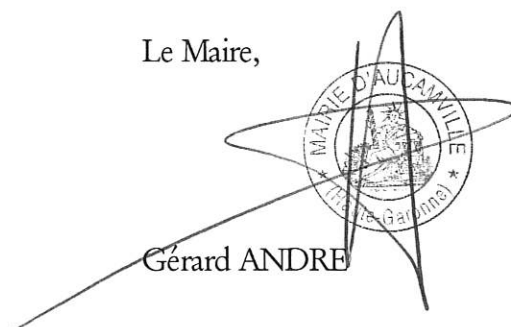
Décide

Article 1 : d'approuver l'acquisition d'un foncier de 133 m² correspondant aux parcelles cadastrées section AP n° 487-489 et 490 sises 8 Chemin de Mazurié, appartenant à la copropriété SPORTING CARINO immatriculée AI3078011, au prix d'1,00 € (un euro) et selon les conditions énoncées à l'article 2 ci-après.

Article 2 : d'accepter de constituer sur la parcelle, AP n°491, une servitude de passage qui consiste à permettre aux agents d'entretien des espaces verts d'accéder aux terrains rétrocédés à la commune et cadastrés section AP n° 487-489 et 490.

Article 3 : d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à ce dossier (promesse de vente acte de cession etc.).

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Gérard ANDRE". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE D'AUCAMVILLE" at the top and "11100 Aucamville" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a tree and a cross. The signature overlaps the stamp.